

DES EQUIPES QUALIFIEES ACCUEILLENT ET ECOUTENT LES VICTIMES

Informations juridiques, droits et démarches

- CIDFF : 05 56 44 30 30

Accompagnement juridique et psychologique des victimes d'infractions pénales

- Le Prado 33 : 05 56 84 43 90
- Vict'Aid : 05 56 01 28 69

Santé, information et sexualité

- CACIS : 05 56 39 11 69
- MFPF : 05 56 44 00 04
- Centre de Planification
du Pavillon de la Mutualité 05 56 44 93 78
- Centres de Planification
du Conseil Général 0810 025 025
(N° azur, prix d'appel local)

Violences conjugales, hébergement

- APAFED : 05 56 40 93 66

Prévention du suicide et de ses récurrences

- Phénix Ecoute & ParoleS : 05 56 02 24 01

Services d'urgence

- CAUVA : 05 56 79 87 77
- Police et Gendarmerie : 17 ou 112

*Cette plaquette a été réalisée avec le soutien
de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Aquitaine*



**Pour garantir
les droits des victimes
d'agression sexuelle**



Réseau d'Accueil des Victimes d'Agression Sexuelle sur la Gironde



LE RESEAU

Objectif :

- Améliorer l'accueil des victimes d'agression sexuelle en gironde.

Les moyens :

- Organisation d'un réseau d'associations et d'institutions.
- Elaboration d'une charte (2002) qui garantit aux victimes :
 - La confidentialité
 - Le respect de leur anonymat
 - L'écoute sans remise en cause de leur parole
 - L'accueil sans discrimination
 - L'information gratuite et adaptée
 - Le professionnalisme des équipes
- Travail d'échange et d'analyse de pratiques entre les membres du réseau.



COMPOSITION du R. A. V. A. S

Les partenaires associatifs signataires de la Charte :

- **APAFED** : Association pour l'Accueil des Femmes en difficulté
- **CACIS** : Centre Accueil Consultation Information Sexualité
- **CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- **MFPP** : Mouvement Français pour le Planning Familial
- Centre de Planification du Pavillon de la Mutualité
- **PRADO 33** : Aide aux victimes d'infractions pénales
- **PHENIX** : Prévention du suicide et de ses récives
- **VICT'AID** : Aide aux victimes d'infractions pénales

Les partenaires institutionnels :

- Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- Conseil Général
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- POLICE – Brigade de Protection des Mineurs et de Répression des Atteintes Sexuelles
- Gendarmerie – B.P.D.J. Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile
- CAUVA – Centre d'Accueil en Urgence des Victimes d'Aggression (CHU)